



Assemblée générale

Documents officiels

Commission du désarmement

195^e séance

Lundi 22 mai 1995, à 10 heures
New York

Président : M. Erdenechuluun (Mongolie)

La séance est ouverte à 10 h 30.

Déclaration du Président

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Le premier jour de la présente session, la Commission du désarmement a terminé la première phase de ses travaux par un rapide échange de vues général. Ensuite, la Commission a entrepris la deuxième phase de ses travaux, et les trois Groupes de travail ont commencé leurs délibérations sur les points respectifs de l'ordre du jour.

Au cours de délibérations intensives, différents points de vues ont été exprimés, et les délégations ont fait des propositions sur les questions à l'examen. Un grand nombre de délégations ont présenté aux groupes de travail leurs documents de travail relatifs à différents points de l'ordre du jour, lesquels documents ont été distribués. On prévoit qu'un plus grand nombre de documents seront présentés cette semaine, au cours des délibérations des trois Groupes de travail. Il serait bon que les délégations soumettent leurs documents au Secrétariat dès que possible, afin qu'ils soient préparés en temps utile.

Rapports des Présidents des Groupes de travail

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Le reste de cette séance sera consacré à l'examen des rapports des présidents des groupes de travail sur l'état des travaux concernant les points de l'ordre du jour attribués à chacun d'eux.

Je donne tout d'abord la parole au Président du Groupe de travail I.

M. Valencia Rodríguez (Équateur), Président du Groupe de travail I (*interprétation de l'espagnol*) : Le Groupe de travail I a accepté comme document de travail le document A/CN.10/WG.I/CRP.6, en date du 6 mai 1994, intitulé «Document de travail du Président», ainsi que les documents émanant de la Conférence de 1995 des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires chargée d'examiner le Traité et la question de sa prorogation (TNP).

La semaine dernière, le Groupe a tenu six séances officielles et deux séances de consultations officieuses et privées. Nous avons procédé à un examen approfondi des quatre chapitres du document A/CN.10/1994/WG.I/CRP.6, intitulés «Vue d'ensemble»; «Mécanisme de désarmement nucléaire»; «Le rôle du système des Nations Unies dans le processus de désarmement nucléaire»; «Principes et recommandations».

Les délégations ont fait un certain nombre d'observations et de propositions verbales et écrites à propos de ces chapitres. À la demande du Président, plusieurs délégations ont aimablement accepté d'avoir avec toutes les délégations intéressées les consultations officieuses et privées indispensables pour coordonner observations et propositions et pour arriver à un texte susceptible de recevoir l'appui de la majorité et de recueillir le consensus.

Après une semaine de travail, on s'est rendu compte qu'il existe encore entre les délégations de sérieuses divergences de vues à propos de la non-prolifération du désarmement nucléaire et de l'élimination définitive des armes nucléaires. Je dois préciser à cet égard que vendredi dernier, 19 mai, la réunion de consultation sur le chapitre IV dirigée par le représentant du Canada, qui a fait preuve en l'occurrence de courtoisie et de beaucoup de dévouement, est parvenue en principe à rédiger un texte de caractère général, qui même si certains passages demeurent entre crochets, a donné une grande impulsion à nos travaux.

Je crois que nous pourrons mener à bien, comme nous l'espérons tous, l'examen de ce point au cours de la présente session de la Commission à condition toutefois que les délégations coopèrent de bonne foi, fassent preuve de toute la volonté politique nécessaire et regardent résolument vers l'avenir, sachant qu'il est possible d'arriver à des textes de consensus si l'on fait face aux réalités politiques et sociales qui déterminent aujourd'hui le comportement international, si l'on tient compte des résultats de la Conférence d'examen et de prorogation du TNP et si l'on élabore un document analytique, objectif et réaliste.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant de l'Inde.

M. Chandra (Inde) (*interprétation de l'anglais*) : J'ai écouté attentivement le Président du Groupe de travail I — qui a fait un travail considérable lors des délibérations — présenter le rapport intérimaire du Groupe. Cependant, j'ai deux choses à dire.

Pour commencer, je crois qu'il a dit que le Groupe de travail I avait accepté les documents de la Conférence des Parties chargée de l'examen et de la prorogation du TNP comme documents de travail. Ce n'est pas le cas, du moins en ce qui concerne notre délégation. En fait, notre délégation a dit très clairement qu'elle ne considère pas que ces documents soient fondamentaux pour la Commission. Nous avons dit que nous nous en tenions au document A/CN.10/1994/WG.I/CRP.6. Bien que très imparfait pour toutes sortes de raisons, nous avons estimé que nous pouvions l'utiliser, mais pas les documents du TNP. C'est ce que je tenais à dire officiellement en séance plénière.

La deuxième chose que je voudrais dire c'est que, à l'instar du Président du Groupe de travail I, je pense que le travail avance bien lentement et que de nombreuses et importantes divergences subsistent. De fait, pratiquement aucun paragraphe, même dans la section IV du document, n'a fait l'objet d'un accord.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Puisqu'il n'y a pas d'autres commentaires sur le rapport du Président du Groupe de travail I, je donne la parole au Président du Groupe de travail II pour qu'il présente son rapport.

M. Hoffmann (Allemagne), Président du Groupe de travail II (*interprétation de l'anglais*) : Le travail du Groupe de travail II avance plus ou moins comme prévu. Nous avons comme document de base le document de travail du Président annexé au rapport de l'an dernier de la Commission du désarmement et qui a été élaboré par mon prédécesseur, l'Ambassadeur Luis Fernando Jaramillo, de la Colombie.

Premièrement, le document de travail a été accepté par le Groupe comme base de nos délibérations à la Commission et a été publié sous la cote A/CN.10/1995/WG.II/CRP.1.

Deuxièmement, nous avons décidé de ce sur quoi porteront nos délibérations, y compris les transferts d'armes, tant licites qu'illicites, encore qu'il soit évident pour chacun que nous devons nous concentrer en priorité sur le trafic d'armes illicites.

Troisièmement, nous avons décidé de la structure de nos délibérations dans le sens indiqué par le document de travail, dont nous avons quelque peu rationalisé les têtes de chapitre.

Puis, nous avons procédé à une première lecture, que j'avais espéré voir se terminer la semaine dernière, mais tel n'a pas été le cas. Aussi allons-nous poursuivre ce matin l'examen du document. Pendant le temps qui nous reste, nous allons essayer de procéder à une seconde lecture, à tout le moins partielle, du document pour tenter d'arriver à un libellé commun où rien ne sera entre crochets. Le résultat de ces discussions devrait constituer la base de nos délibérations finales sur le document l'an prochain.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole au Président du Groupe de travail III.

M. Gambari (Nigéria), Président du Groupe de travail III (*interprétation de l'anglais*) : J'ai le plaisir d'annoncer que le Groupe de travail III a entamé le jeudi 18 mai 1995 l'examen du point 6 de l'ordre du jour, intitulé «Examen de la Déclaration faisant des années 90 la troisième Décennie du désarmement». Comme les membres le savent, la Commission du désarmement attend du Groupe de travail III qu'il lui soumette, pour examen et approbation, une évaluation préliminaire de la mise en oeuvre de la Déclaration

ainsi que toute suggestion qui pourrait être faite en vue de progresser en la matière — aussi bien en jetant un coup d'oeil sur le passé qu'en regardant vers l'avenir.

Le Groupe de travail a tenu deux séances de fond la semaine dernière, durant lesquelles il a mené des délibérations constructives et fort utiles sur la question dont il est saisi. Le Groupe a en outre abordé son travail de fond sur un non-document de travail, que j'avais préparé en consultation avec les Amis du Président. Deux autres documents de travail ont été présentés par les représentants de l'Inde et de la Chine. Je tiens à signaler que le Groupe de travail a décidé de se servir du non-document du Président comme base de son examen de la question dont il est saisi. Le Groupe de travail poursuivra l'examen de ce non-document, des deux autres documents de travail ainsi que de tous les documents de travail qui pourraient lui être soumis pour examen.

J'aimerais saisir cette occasion pour rappeler à tous les représentants du Groupe de travail III que le Secrétariat compte que les suggestions ou amendements écrits concernant le non-document de travail du Président lui parviennent avant 11 heures aujourd'hui, comme nous en avons convenu précédemment.

Le Groupe de travail s'efforcera de tirer le meilleur parti possible du temps exceptionnellement limité dont il dispose pour répondre aux attentes de la Commission du désarmement.

Pour conclure, je voudrais saisir cette occasion pour remercier les Amis du Président ainsi que toutes les délégations qui ont participé aux délibérations du Groupe de travail III de leur esprit de coopération qui, je l'espère, continuera à se manifester dans les jours à venir, afin que nous puissions mener à bien en temps voulu la tâche qui nous a été confiée.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie les présidents et toutes les délégations d'avoir travaillé sans relâche au sein des trois Groupes de travail. Je suis certain qu'il nous faudra accorder toute notre attention et déployer tous les efforts dont nous sommes capables pour arriver à des décisions concertées au sein de ces groupes. Je suis très reconnaissant à toutes les délégations d'avoir participé activement aux délibérations des Groupes de travail.

Conformément au programme de travail figurant dans le document A/CN.10/1995/CRP.1 et au calendrier hebdomadaire, tous les Groupes de travail devront avoir achevé leurs rapports pour le vendredi 26 mai à 18 heures, afin que le Secrétariat puisse les préparer pour examen et adoption par la Commission à sa prochaine séance plénière, le mardi 30 mai.

La séance est levée à 10 h 50.